

# Formations Autonomie, services et soins

*Cette thématique Villes Amies des Aînés promeut l'accompagnement des seniors dans leur parcours de vie, tout en prévenant et accompagnant la perte d'autonomie. La santé et les services à domicile sont au centre de nombreuses préoccupations sur nos territoires, en particulier lorsque l'on traite du vieillissement de la population.*

## OBJECTIFS

Avoir une vision globale des enjeux et contraintes liés au vieillissement de la population en matière de services et de soins. Approfondir la définition de l'autonomie des plus âgés. Pouvoir intégrer la démarche VADA dans les politiques de santé menées. Bénéficier de clés de réussite pour identifier et mener une stratégie globale favorisant l'autonomie de chacun sur le territoire. Identifier les possibilités d'actions futures à mettre en œuvre. Donner aux participants des outils stratégiques et méthodologiques pour faire émerger une dynamique de co-construction avec les habitants du territoire.



## CONTENU

Autonomie, services et soins : définitions et enjeux

Les places de la thématique dans la démarche VADA

Autonomie, services et soins : de multiples dimensions à prendre en compte

Préservation du capital santé

Bien vivre chez soi

Établissements médico-sociaux

Aide aux aidants

Dispositifs et outils mobilisables

Méthodologie d'élaboration d'une politique de santé et de services adaptée aux seniors

Présentation de retours d'expérience

Articulation de la démarche entre les CCAS, le département, la conférences des financeurs, etc.

## PUBLIC CONCERNÉ

• **Élus locaux** : membres des conseils municipaux et maires, membres des conseils des intercommunalités et présidents, membres de conseils départementaux et présidents, membres des conseils régionaux et présidents.

• **Professionnels** : cadres territoriaux et chargés de missions intervenant dans le domaine de la santé ou des services, directeurs, cadres et chargés de missions des CCAS et CIAS, DGS des communes et intercommunalités, service de la ville ou de l'intercommunalité.

## PRE-REQUIS

Être en responsabilité politique ou technique dans une collectivité territoriale

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Exposés théoriques, travail en atelier, échanges et débats, mise à disposition de documents (rapports, textes de loi, ouvrages thématiques, etc.) et supports pédagogiques

